



HAL
open science

Une identité professionnelle entre romanité et germanité : la plaque de fourneau du cordier Nicolas Pacle (1677)
Nicolas Vernot

► **To cite this version:**

Nicolas Vernot. Une identité professionnelle entre romanité et germanité : la plaque de fourneau du cordier Nicolas Pacle (1677). Haute-Saône SALSA, 2018, 106, pp.35-46. halshs-04083985

HAL Id: halshs-04083985

<https://shs.hal.science/halshs-04083985v1>

Submitted on 29 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

UNE IDENTITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE ROMANITÉ ET GERMANITÉ : LA PLAQUE DE FOURNEAU DU CORDIER NICOLAS PACLE (1677)

Nicolas VERNOT

Le musée de Champlitte conserve une plaque de fonte que les dimensions et les quatre encoches latérales permettent d'identifier comme un devant de fourneau¹ (fig. 1). Des inscriptions indiquent la date, 1677, et le commanditaire, un certain « NICOLA PACLE ». Jusqu'à présent, l'origine géographique de l'objet n'était pas connue. En identifiant et localisant son commanditaire, la présente étude fait sortir de l'oubli quelques facettes de la culture professionnelle d'un artisan, dans une zone de contact entre romanité et germanité.

Nom roman, emblématique germanique

L'iconographie de cette plaque de fonte est tirée du répertoire emblématique professionnel des cordiers : à gauche, un cœur percé d'une flèche recouvre partiellement un râtelier posé en diagonale et une manivelle terminée dans sa partie supérieure par un crochet, le *carré* ou *carret* ; à droite, une roue à six rayons. Le tout est surmonté par une cordelière élégamment entrelacée et terminée, de chaque côté, par un petit objet ayant la forme d'un cône tronqué, peut-être un peson ou, plus vraisemblablement, un toupin, pièce de bois conique, vers laquelle convergent les torons tendus (fig. 2).

C'est en effet à l'aide du rouet que le cordier file les fibres végétales (chanvre, tilleul, lin...) pour en faire d'abord des fils, puis des torons, que le râtelier, support en forme de râteau également dénommé *chevalet*, maintient et tend à distance du sol (fig. 3). Le toupin est la grosse pièce de bois conique vers laquelle convergent les torons tendus. La torsion est obtenue en tournant la manivelle du carret, relié au cordage



Fig. 1 - Plaque de fourneau de « Nicolas Pacle », 1677 ; Collections musées départementaux Albert et Félicie Demard, Champlitte, n° inv. 1951.55.36. Cliché musées départementaux Albert et Félicie Demard.

¹ Conservée au musée de Champlitte sous le n° d'inv. 1951 55 36. Dimensions : 44 x 69 x 3 cm. Merci à M. Nicolas Poulain, qui nous en a fourni les clichés et la fiche d'inventaire (Service des Collections, musées départementaux Albert et Félicie Demard).

en formation par un gros crochet² (fig. 4). « Nicola Paclé » exerçait donc le métier de cordier, ce que confirme également le soin accordé au traitement de la corde entrelacée dans la partie supérieure du décor. La figuration de cette dernière peut toutefois faire naître une hésitation : n'a-t-on pas à faire à un passementier, artisan qui, lui aussi, utilisait rouet, râtelier et carret ? Et ne faut-il pas voir, aux extrémités de la cordelière, des glands de passementerie ? Il semble que non, car le cœur percé d'une flèche est absent des armoiries de corporations de passementiers, alors qu'il constitue au contraire un attribut récurrent de l'emblématique des cordiers, du moins dans certaines régions³. L'étude de la répartition spatiale de la présence du cœur percé chez ces artisans permettra-t-elle de comprendre la raison d'être d'un attribut dépourvu d'utilité dans la confection de cordages ?



Fig. 2 - Détail de la plaque fig. 1 : les emblèmes professionnels du cordier.

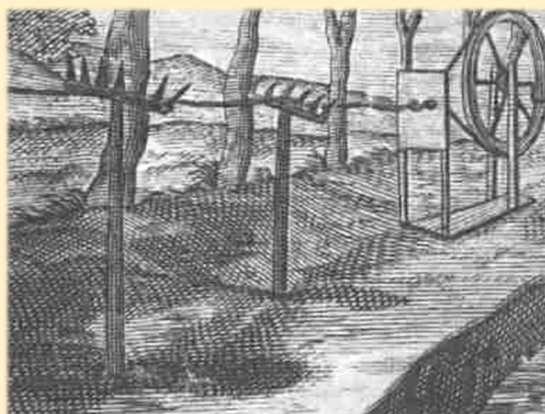


Fig. 3 - Râtelier et rouet de cordier, gravure du XVIII^e siècle, provenance inconnue (source : <http://www.museeciotaden.org/chantiers/metierschant/cordelier.htm>).

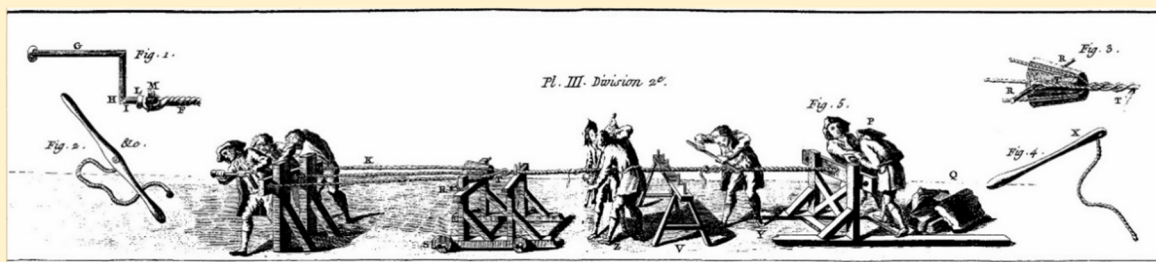


Fig. 4 - Torsion des torons en vue de former un cordage de marine, détail du carret (à gauche) et du toupin (à droite) ; planche tirée de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert (1751-1772). Le matériel utilisé par un artisan cordier individuel était de moindre ampleur.

² JÉRÔME (Claude), *Les emblèmes de métier en Alsace*, Strasbourg, CRDP d'Alsace, 1987, p. 12 et MULLER (Christine), *Emblèmes de métier en Alsace*, volume 1 : de « Agriculteur » à « Maréchal-ferrant », Strasbourg, Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, 2016, pp. 106-109. Par la richesse de sa documentation et la rigueur du propos, cet ouvrage fait désormais autorité pour l'Alsace.

³ Nous tenons à remercier vivement Mme Christine Muller, archiviste de la ville d'Obernai, qui a gracieusement mis à notre disposition non seulement la documentation dont elle disposait sur les cordiers, mais également celle, inédite, qu'elle a rassemblée sur les passementiers en vue de la préparation du second tome de son ouvrage sur les emblèmes de métier en Alsace. Elle a en outre accepté de relire le présent article, dont le contenu a été considérablement enrichi grâce à ses apports. Sur l'emblématique des passementiers, en attendant la parution du second volume de l'étude de Mme Muller, on pourra se reporter à SIEGEL (Edvin), *Geschichte des Posamentiergewerbes : mit besonderer Rücksichtnahme auf die erzgebirgische Posamentenindustrie*, Annaberg, Hermann Graser, 1892.

Le cœur percé semble ignoré des sources comtoises comme françaises. Pour la Franche-Comté, on ne connaît aucune corporation propre aux cordiers⁴. Cette absence n'exclut pas l'existence des pratiques emblématiques d'artisans individuels, mais aucun emblème de cordier comtois n'a pour l'heure été identifié, sur quelque support que ce soit (armoiries et sceaux, linteaux de porte ou de cheminée, etc.).

Les sources françaises ne nous aident guère plus. D'après certains auteurs, la bannière des corporations de cordiers était habituellement frappée de l'effigie de leur patron saint Paul, évadé de la prison de Damas à l'aide d'un panier attaché à des cordes⁵. Toutefois, la consultation de l'*Armorial général* de 1696 suggère une grande variété des pratiques religieuses et emblématiques de ce corps de métier. Ainsi, à Marseille, la « communauté des maîtres cordiers, peigneurs de chanvre et bâtiers » avait pour emblème l'effigie de son patron, saint Roch (fig. 5)⁶. Dans l'*Armorial général*, notre principale source pour connaître l'héraldique corporative française sous le règne

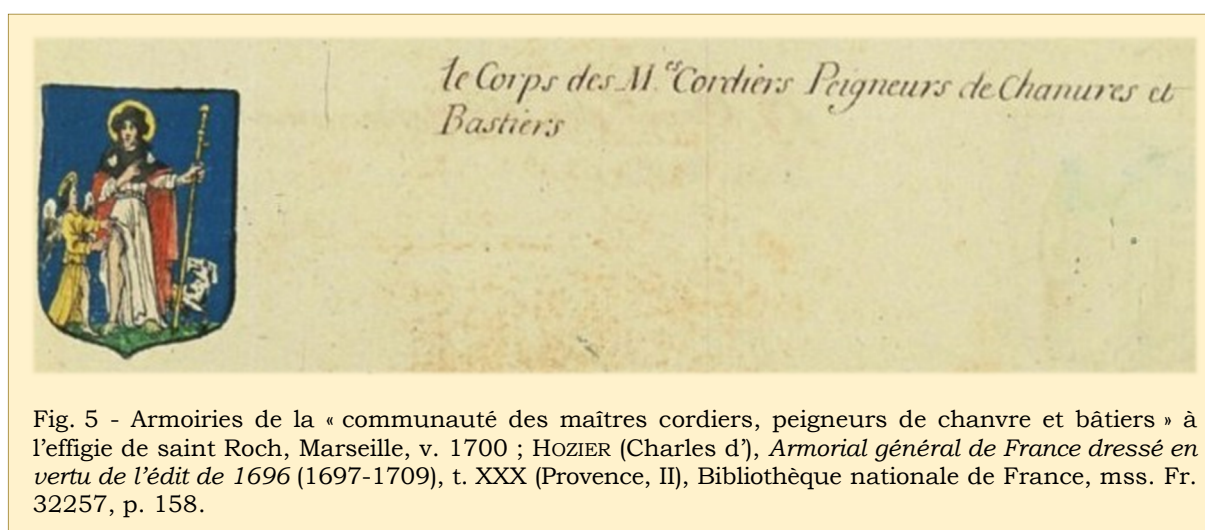


Fig. 5 - Armoiries de la « communauté des maîtres cordiers, peigneurs de chanvre et bâtiers » à l'effigie de saint Roch, Marseille, v. 1700 ; HOZIER (Charles d'), *Armorial général de France dressé en vertu de l'édit de 1696* (1697-1709), t. XXX (Provence, II), Bibliothèque nationale de France, mss. Fr. 32257, p. 158.

de Louis XIV, les cordiers sont volontiers associés à d'autres métiers liés au transport de marchandises : de telles attributions d'armoiries collectives constituent un frein à l'identification des pratiques emblématiques propres à chacun des métiers inclus. C'est le cas notamment en Auvergne, où la « communauté des selliers, bridiers, bâtiers et cordiers » de Clermont et la « communauté des selliers, cordiers, bridiers et bâtiers » de Brioude reçoivent chacune comme emblème héraldique un cheval sellé,

⁴ GAUTHIER (Jules), *Statuts, insignes et armoiries des corporations d'arts et métiers et des confréries militaires ou judiciaires de Franche-Comté (XV^e-XVIII^e siècles)*, Besançon, Imprimerie Paul Jacquin, 1885, est muet sur ce point. En revanche, il en cite une à Montbéliard toute proche (p. 18) ; à Héricourt, cité dépendant du pays de Montbéliard, les cordiers appartenaient à la 4^e société, regroupant les tisserands et filandiers, tailleurs d'habits, bonnetiers, chapeliers, cordiers, teinturiers et peigneurs de laine (p. 16).

⁵ SIVRY (Louis de) et CHAMPAGNAC (Jean-Baptiste-Joseph), *Dictionnaire géographique, historique, descriptif, archéologique des pèlerinages anciens et modernes et des lieux de dévotion les plus célèbres de l'univers*, Paris, J.-P. Migne, 1859, vol. I., col. 565.

⁶ RÉGIS DE LA COLOMBIÈRE (Marcel de), *Fêtes patronales et usages des corporations et associations qui existaient à Marseille avant 1789 ; leurs armoiries et celles des communautés, hôpitaux, tribunaux et administrations ; fêtes et dévotions de la municipalité marseillaise avant la Révolution, etc.*, Paris et Marseille, Aubry, Boy et Camoin frères, 1863, pp. 145-146. Les armoiries des cordiers, peigneurs de chanvres et bâtiers de Marseille ont été enregistrées par HOZIER (Charles d'), *Armorial général de France dressé en vertu de l'édit de 1696* (1697-1709), t. XXX (Provence, II), Bibliothèque nationale de France, mss. fr. 32257, p. 1581.

bridé et houssé⁷, si bien que l'emblématique propre aux cordiers auvergnats, si elle a existé, nous échappe.

En revanche, face au silence de la documentation comtoise et française, les sources plus orientales permettent d'affirmer que le cœur percé d'une flèche fait partie intégrante de l'emblématique stéréotypée qui s'est mise en place à partir de la fin du Moyen Âge ou du début de l'époque moderne dans le monde germanique. La formule ne varie guère, qui montre un cœur brochant sur les outils du cordier, carret(s) et râtelier(s), souvent croisés. Le type est ancien, puisque la grande chope corporative des cordiers de Breslau, datée de 1511, montre un cœur brochant sur trois objets allongés dont deux au moins sont des carrets⁸ ; on la retrouve plus tard sur le sceau des cordiers de Stind en 1693 (fig. 6), et sur celui réunissant les cordiers de Sarrewerden et Harskirchen au XVII^e siècle⁹. Très souvent, le cœur est en outre percé d'une flèche qui n'est d'aucune utilité pour le cordier : elle figure pourtant de manière récurrente dans l'emblématique corporative des cordiers, par exemple sur le sceau de ceux de Bouxwiller, gravé au XVI^e ou au XVII^e siècle (fig. 7), de Giessen, réalisé au XVII^e siècle, et, au siècle suivant, de ceux de Bischwiller, de Saverne, de Vieux-Brisach, de Baden-Baden et même, à l'est, jusqu'à Kaunas, en actuelle Lituanie¹⁰. L'enseigne réalisée à la même époque pour la corporation des cordiers de Rheinfelden,



Fig. 6 - Sceau de la corporation des cordiers de Stind, 1693, moulage ; musée du Sceau alsacien, La Petite-Pierre. Cliché Christine Muller.



Fig. 7 - Sceau de la corporation des cordiers de Bouxwiller, XVI^e ou XVII^e siècle ; WEISS (Robert-Charles), *Trois siècles au service d'une profession*, Strasbourg, corderie S. Weiss, 1950.

⁷ BOUILLET (Jean-Baptiste), *Histoire des communautés des arts et métiers de l'Auvergne, accompagnée des bannières que portaient ces communautés avant 1789*, Clermont-Ferrand, Paul Hubler, 1857, p. 337. La communauté de Clermont a pour armes « d'azur à un cheval d'argent sellé, bridé et houssé d'or », et celle de Brioude : « d'or à un cheval de sable sellé, bridé et houssé d'argent ».

⁸ NADOLSKI (Dieter), *Les étains corporatifs : multiplicité des formes et utilisation dans les fêtes et la vie quotidienne de l'artisanat*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1989, pp. 78-79, et pl. h.-t., fig. 109.

⁹ HAUDOT (Charles), « Répertoire de quelques métiers à travers les sceaux de corporation dans les limites des frontières du Saint Empire romain germanique du XV^e au XIX^e siècles », *Cahiers d'héraldique et sigillographie*, 1988, n° 2, pp. 1-9, n° 18⁴ et 58⁴. La localisation de Stind nous échappe ; Sarrewerden et Harskirchen se situent dans le Bas-Rhin.

¹⁰ *Ibid.* n° 18¹ à 18³ et 18⁶ et WEISS (Robert-Charles), *Trois siècles au service d'une profession*, Strasbourg, Corderie S. Weiss, 1950. Bischwiller et Saverne sont des localités du Bas-Rhin ; Giessen est une ville de Hesse ; Vieux-Brisach et Baden-Baden sont dans le Bade-Wurtemberg. La matrice du sceau des cordiers de Kaunas (1766) est exposée au musée national lituanien, Vilnius (observation de l'auteur *in situ*).

près de Bâle en Suisse alémanique, est construite sur le même principe (fig. 8)¹¹, tandis qu'en en 1734, l'emblème des cordiers de Strasbourg est lui aussi constitué de deux râteliers et d'un carret enfilé dans un toupin, le tout chargé d'un cœur percé d'une flèche¹². À titre individuel, les artisans cordiers alsaciens font également usage de compositions emblématiques analogues, dans lesquelles le cœur percé d'une flèche revient régulièrement¹³. Seule exception notable, à Bouxwiller, un écu de 1667 montre non pas un cœur mais une pelote triangulaire entortillée autour d'un faisceau constitué d'une flèche, d'un carret et d'un râtelier (fig. 9)¹⁴.



Fig. 8 - Enseigne de la corporation des cordiers de Rheinfelden (canton d'Argovie), XVIII^e siècle, musée de Rheinfelden. Cliché Marc Grodwohl.



Fig. 9 - Armoiries sur la maison d'un cordier, bas-relief en pierre, Bouxwiller, 1667. Cliché Christine Muller.

Cette formule stéréotypée se retrouve également dans les régions où influences romanes et germaniques se mêlent, comme c'est alors le cas dans le pays de Montbéliard. Dans les années 1670, Lazare de La Salle de Sainte-Hermine, un noble français se rendant en Alsace, s'arrête à Montbéliard. Sur le plan linguistique, il décrit la ville comme « un rendez-vous de gens de diverses provinces d'Allemagne, aussi tout le monde y parle-t-il allemand et français, outre ce méchant patois dont j'ay fait

¹¹ Musée de Rheinfelden, canton d'Argovie (information et illustration aimablement communiquées par Marc Grodwohl, que nous remercions).

¹² JÉRÔME (Claude), *Les emblèmes de métier en Alsace*, Strasbourg, CRDP d'Alsace, 1987, p. 12 et MARTIN (Paul), *Les corporations de Strasbourg (1200-1789)*, Strasbourg, Istra, 1964, fig. 10 (armes de la corporation des cordiers de la ville, panneau sculpté de 1734).

¹³ Sur les emblèmes de cordiers en Alsace : JÉRÔME (Claude), *Les emblèmes de métier en Alsace, op. cit.*, pp. 12 et 46, RUCH (Maurice), *Alsace : les artisans d'hier et leurs emblèmes*, Sarreguemines, Pierron, 2001, p. 73 ; MARTIN (Paul), *Les corporations de Strasbourg, op. cit.*, fig. 4 (vitrail de 1630 : un écu de cordier avec outils, mais sans cœur) et fig. 6 (peinture de 1664 comprenant trois armoiries allusives d'artisans cordiers, dont deux au cœur) ; et surtout MULLER (Christine), *Emblèmes de métier en Alsace*, volume 1 : Strasbourg, Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, 2016, pp. 106-109.

¹⁴ RUCH (Maurice), *Alsace : les artisans d'hier et leurs emblèmes, op. cit.*, p. 73.

mention à Belfort, qu'ils appellent le romain »¹⁵. « Ce fut à Montbéliard – ajoute-t-il – où je vis pour la première fois avec étonnement les manières d'Allemagne, me trouvant d'un coup transporté comme dans une autre région, où les habillemens différens, les coiffures étranges des femmes, le langage, les bâtimens, les meubles, les poëles, enfin tout ce qui tomboit sous mes yeux, étoit nouveau pour moi, car je ne faisais que de sortir de la comté de Bourgogne, où chacun parle et s'habille à la françoise »¹⁶. De fait, les artisans montbéliardais alignent leurs pratiques emblématiques sur celle des autres contrées germaniques. Groupés en une corporation dont les statuts avaient été fixés en 1513, les cordiers possédaient un sceau dont la matrice, probablement gravée au XVII^e siècle, est fidèle au type énoncé plus haut : elle montre une flèche et un râtelier passés en sautoir, un carret terminé par trois pointes (destinées à accrocher les fibres) en pal brochant, avec sur le tout un cœur souligné par un filet évoquant un cordon. Le crochet est accosté de deux points, le cœur de deux étoiles (fig. 10-11)¹⁷. Dans la même ville, Jean-Georges Anneker, cordier natif de Kemsén en Prusse, scelle en 1684 son testament d'un cachet armorié montrant flèche et râtelier en sautoir, carret en pal, et cœur d'or sur le tout ; le tout accompagné en chef de deux étoiles¹⁸. Près d'un siècle plus tard, le cachet apposé en 1778 par son collègue Jean-Nicolas Pameyer reprend la même iconographie : ses armes montrent flèche et râtelier, au cœur brochant sommé d'un crochet [de carret] enfermant ses initiales, le tout parmi six étoiles en orle¹⁹.



Fig. 10 - Empreinte tirée de la matrice ci-contre.
Cliché Pierre Guenat.

Fig. 11 - Matrice du sceau de la « société des cordiers » de Montbéliard, XVII^e ou XVIII^e siècle ; musée de Montbéliard, n° d'inventaire MO 336.991.VM.22.
Cliché collection musées de Montbéliard.
Cliché Pierre Guenat.

¹⁵ LA SALLE DE L'HERMINE (Lazare de), *Mémoires de deux voyages et séjours en Alsace, 1674-76 et 1681, avec un itinéraire descriptif de Paris à Basle et les vues d'Altkirch et de Belfort*, Mulhouse, Veuve Bader, 1886, p. 224.

¹⁶ *Ibid.*, p. 225.

¹⁷ GAUTHIER (Jules), *Statuts, insignes et armoiries des corporations d'arts et métiers et des confréries militaires ou judiciaires de Franche-Comté (XV^e-XVIII^e siècles)*, Besançon, Imprimerie Paul Jacquin, 1885, p. 18 et pl. II. Merci à Mme Hélène Grimaud, responsable des collections Histoire et Archéologie du musée de Montbéliard, pour avoir mis à notre disposition les clichés de ce sceau.

¹⁸ Testament du 13 août 1687, Archives municipales de Montbéliard, FF 334, cité par MAUVEAUX (Julien), *Armorial du Comté de Montbéliard et des seigneuries en dépendant*, Montbéliard, Société anonyme d'impression montbéliardaise, 1913, p. 128. La localité de Kemsén n'a pu être localisée.

¹⁹ *Ibid.* p. 244 (testament du 29 avril 1778, Archives municipales de Montbéliard, FF 333). Tout comme le cordier Anneker, Pameyer appartient à une famille originaire de Prusse, reçue à la bourgeoisie de Montbéliard en 1662.

On peut donc affirmer que le cœur percé d'une flèche fait partie intégrante de l'emblématique des cordiers dans toute la zone culturelle d'influence germanique, jusqu'aux portes de la Franche-Comté. Mais comment expliquer sa présence récurrente ?

Pourquoi le cœur ?

Peu d'auteurs se sont hasardés à proposer une explication à la présence du cœur et de la flèche dans l'emblématique des cordiers²⁰. Pour Georges Klein, conservateur du musée alsacien de Strasbourg de 1969 à 1985, la présence du cœur dans l'emblématique des cordiers en Alsace tient au fait que le cordier « part du cœur, du noyau de la corde qu'il a réalisé en premier lieu pour augmenter le diamètre de cette dernière. Le « cœur » de la corde doit être résistant pour être un noyau de résistance »²¹. Ainsi, le cœur (*Herzstück*) symboliserait le « cœur ou âme de la corde »²². Malheureusement, aucune source ancienne ne vient corroborer cette interprétation.

L'iconographie semble confirmer cette association symbolique entre le cœur et la corde : sur le sceau de la corporation des cordiers de Montbéliard, le filet qui entoure le cœur n'est peut-être pas tant un simple accessoire graphique destiné à souligner la silhouette cordiale qu'un véritable cordon ; plus convaincant, le fait que sur l'écusson de 1667, présent à Bouxwiller, une pelote triangulaire prenne la place du cœur rend culturellement possible une assimilation symbolique de la corde avec l'organe. En outre, elle y est surmontée d'une croix en lieu et place du crochet recourbé qui termine habituellement le carret, formule graphique qui fait inmanquablement songer à un cœur crucigère, symbole du chrétien voué à Dieu chez les protestants comme chez les catholiques, ou plus exclusivement du Sacré-Cœur chez ces derniers²³.

Mais pourquoi la corde s'enroule-t-elle en cœur ? Pourquoi lui a-t-on ajouté une flèche ? On pourrait, de prime abord, songer à un de ces jeux de mots dont l'homme médiéval et moderne était friand, établi à partir du fait que la première syllabe du mot, *cor-*, désigne le *cœur* en latin. Plusieurs armoiries parlantes ont été construites ainsi : dans l'*Armorial général*, le bourguignon Nicolas Cordier déclare un écu *d'argent à un cœur rayonnant de gueules* (fig. 12)²⁴. En Suisse, la famille Cordey, d'Yverdon, porte *d'azur à trois flèches passées deux en sautoir et une en pal renversé, à trois cœurs mal ordonnés et appointés brochants, celui du chef couronné, le tout d'argent*²⁵, qui forment une mise en image du *Cor Dei* (« cœur de Dieu ») trinitaire (fig. 13). Mais si l'on peut aisément expliquer, en français, l'association entre cordiers et cœur, cette explication ne rend pas compte du fait que c'est dans le monde germanique que les cordiers utilisent le cœur comme attribut. Or, en allemand, « cordier » se dit

²⁰ Pour Maurice Ruch, à propos de la flèche : « l'usage de cette dernière étant inconnu » ; pour Claude Jérôme, elle fait partie des « éléments symboliques ».

²¹ KLEIN (Georges), *Le cœur dans l'art populaire d'Alsace*, catalogue d'exposition, musée alsacien, Strasbourg, 15 avril-30 oct. 1976, Strasbourg, musée Alsacien, 1976, p. 11.

²² Cartel au Musée Alsacien, Strasbourg. Hypothèse mentionnée avec beaucoup de prudence par MULLER (Christine), *Emblèmes de métier en Alsace*, volume 1 : Strasbourg, Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, 2016, p. 110.

²³ Sur ces questions : VERNOT (Nicolas), « Le cœur en Franche-Comté à l'époque moderne : iconographie et symbolique », thèse de doctorat (Histoire moderne), École Pratique des Hautes Études, Paris, 2014, t. II, pp. 439-443 et t. III, pp. 591-593.

²⁴ HOZIER (Charles d'), *Armorial général de France. Recueil officiel dressé en vertu de l'édit de 1696. Généralité de Bourgogne*, publié par Henry Bouchot, Dijon, Darantière, 1875, t. II, p. 232, n° 180 (arrêt d'enregistrement du 20 déc. 1703).

²⁵ D'après DELLION (Apollinaire) et MANDROT (Louis-Alphonse de), *Armorial historique du canton de Fribourg*, Neuchâtel, H. Furrer, 1865, p. 4.

Seilmacher ou, plus simplement, *Seiler*²⁶. En latin, le mot est rendu par *restio* ou *restarius*. Faut-il dès lors imaginer une origine francophone, peut-être médiévale, à ce motif, avant sa migration vers le monde germanique et son abandon progressif en aire romane ?

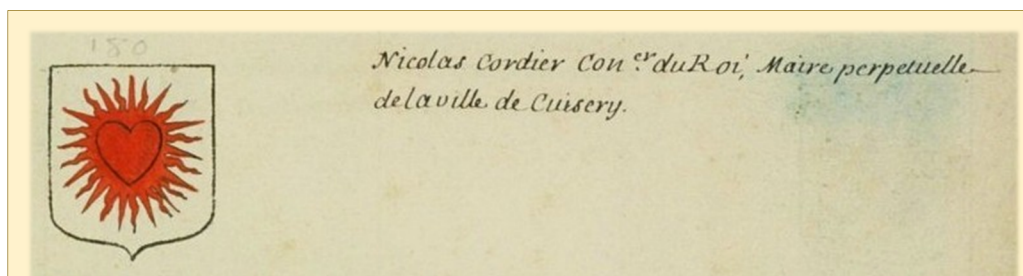


Fig. 12 - Armoiries de Nicolas Cordier, maire de Cuisery (Saône-et-Loire) ; HOZIER (Charles d'), *Armorial général de France dressé en vertu de l'édit de 1696*, (1697-1709), t. VI (Bourgogne duché), Bibliothèque nationale de France, mss fr. 32233, p. 257.

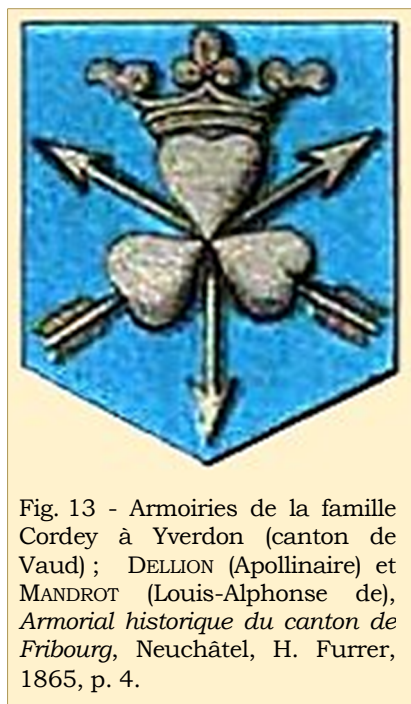


Fig. 13 - Armoiries de la famille Cordey à Yverdon (canton de Vaud) ; DELLION (Apollinaire) et MANDROT (Louis-Alphonse de), *Armorial historique du canton de Fribourg*, Neuchâtel, H. Furrer, 1865, p. 4.

Une autre explication, liée à la fabrication des cordes cette fois, peut être évoquée. En effet, au Moyen Âge, le tilleul est une des matières premières privilégiées de la profession, dont un règlement stipule qu'« il puet estre cordier à Paris qui veut, c'est à savoir faisierres des cordes de toutes manières de fil, de teill, de poil »²⁷, à tel point que la *tille* ou *tilhe* en vient à désigner la corde ou ficelle faite de cette matière²⁸. D'autre part, le tilleul est l'arbre de l'amour, de l'amitié et de la sociabilité²⁹. Des tilleuls aux feuilles cordiformes ombragent les scènes galantes dès la première moitié du XIV^e siècle, par exemple dans le *Codex Manesse*, daté des années 1300-1340, ou encore dans un manuscrit du *Roman de la Rose* du milieu du XIV^e siècle³⁰. C'est également l'arbre sous lequel on se rassemble pour rendre la justice ou faire la fête : à Valentigney en 1565, les villageois « usent de danses ey chansons dissolues autour du tillot »³¹. Arbre de l'amour, de l'amitié, de la joie, dont l'écorce est utilisée pour fabriquer des liens, le tilleul possède à bien des égards une symbolique qui recoupe celle

²⁶ RUCH (Maurice), *Alsace : les artisans d'hier et leurs emblèmes*, Sarreguemines, Pierron, 2001, p. 115 et MULLER (Christine), *Emblèmes de métier en Alsace*, volume 1 : Strasbourg, Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, 2016, p. 106.

²⁷ BOILEAU (Étienne), *Livre des mestiers* (v. 1268) cité par GODEFROY (Frédéric), *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècles composé d'après le dépouillement de tous les plus importants documents manuscrits ou imprimés qui se trouvent dans les grandes bibliothèques de la France et de l'Europe et dans les principales archives départementales, municipales, hospitalières ou privées*, t. VII : Remembrant - traioir, Paris, Émile Bouillon, 1892, p. 716.

²⁸ *Ibid.* p. 717.

²⁹ Sur la symbolique du tilleul, voir LEPLONGEON (Pauline), « Histoire naturelle et culturelle du tilleul de l'Antiquité au XVIII^e siècle » mémoire de M2 sous la direction de Michel Pastoureau, École Pratique des Hautes Études, Paris, 2012, que nous remercions pour les éléments apportés dans la rédaction du présent paragraphe.

³⁰ Bibliothèque nationale de France, manuscrit français, n° 1567.

³¹ Cité par GODEFROY (Frédéric), *Dictionnaire de l'ancienne langue française...*, *op. cit.*, p. 718.

du cœur : il serait surprenant que ces similitudes aient échappé à l'homme médiéval, notamment en Allemagne où le tilleul est un arbre culturellement très prisé, à la symbolique bien plus riche que celle du lin ou du chanvre, plantes également utilisées pour confectionner des cordes. Si nous n'avons trouvé aucun texte antérieur au XVIII^e siècle qui formule explicitement l'idée que la feuille du tilleul a la forme d'un cœur, cette piste mériterait d'être approfondie³².

Il est vrai également que l'organe que nous appelons « cœur » est désigné au Moyen Âge sous le terme de *cuier* mais aussi sous celui, métaphorique, de *fusée*, par analogie avec le fuseau qui possède une forme renflée et allongée, terminée par un écheveau évoquant le réseau vasculaire³³. La métaphore est filée par l'évêque de Meaux, Guillaume Briçonnet, dans une lettre qu'il adresse à Marguerite d'Angoulême le 10 janvier 1524 : « honneurs, plaisirs, voluptez et biens terriens tant chargent la quenouille que le fil qui en sort est importable au fuseau et cœur terrestre, dont procède sa ruyne et, et selon qu'ilz sont plus ou moins grandz, l'on fille gros ou menu. Car le fil est gros et le pezon grief³⁴ selon l'amplitude et charge d'iceulz : plus est le fil gros, plus tost rompt, aidé du pezon. La quenouille est l'âme, laquelle chargée de multiplicité de poupées³⁵ terrestres en et par ses opérations (qui sont les mains fillant), remplit le fuseau (qui est le cœur) appezanty d'affections (qui sont le pezon)³⁶ ». Il poursuit plus loin : « autre [filleure] est celle de la quenouille spirituelle, en laquelle n'y a que une seule poupée, combien que inépuisable, de laquelle est le fuseau remply sans impleture [...]. Foy fille la quenouille, Amour tourne le fuseau que Espérance eslève et tire. Plus est le fuseau plain, plus légèrement monte, Amour puissamment tire, saigement file et par bonté tourne »³⁷. On reconnaîtra sans peine dans ce passage la christianisation du thème des Parques qui, dans la mythologie romaine, président aux destinées humaines, la première filant, la seconde déroulant et la troisième coupant le fil de la vie.

Au début du siècle suivant, c'est au tour de François de Sales d'utiliser la métaphore du cœur comme fuseau. Dans une lettre du 8 juin 1606 adressée à Jeanne de Chantal, l'évêque de Genève écrit : « voici Isaïe qui dit que notre Seigneur en sa passion étoit "comme une brebis que l'on tond sans qu'elle dise mot". Et qui est cette divine toison, sinon le mérite, sinon les exemples, sinon les mystères de la croix ? Il me semble donc que la croix est la belle quenouille de la sainte épouse des Cantiques [...] ; la laine de l'innocent agneau y est précieusement liée à ce mérite, cet exemple, ce mystère. Or mettez avec révérence cette quenouille à votre côté gauche, et filez continuellement par considérations, aspirations et bons exercice, je veux dire, par une sainte imitation ; filez, dis-je, et tirez dans le fuseau de votre cœur toute cette blanche et délicate laine »³⁸.

³² L'espèce *tilia cordata* a été décrite par le botaniste écossais Philip Miller en 1768, mais il est possible que le terme soit antérieur. Pauline Leplongeon n'a trouvé aucun texte médiéval sur la question.

³³ Nous tenons à remercier Mme Nicole Brocard pour cette information précieuse, complétée par les remarques suivantes : « il n'est pas rare dans les régimes de santé, nombreux entre les XIII^e et XV^e siècles, de définir les différents organes par des synonymes repris dans la langue courante : par exemple « four » pour estomac (puisque le four cuit les aliments), « buseau » ou « tuyau » pour l'œsophage, etc. L'homme est décrit comme une machine. À noter que du cœur, partent les veines assimilables à des fils de l'écheveau, par exemple, dans les régimes de santé d'Adalbrandin de Sienne et de Gui Parac ».

³⁴ « Lourd ».

³⁵ Paquet de chanvre, de lin, de laine dont on garnit la quenouille.

³⁶ BRIÇONNET (Guillaume) et ANGOULÊME (Marguerite d'), *Correspondance (1521-1524)*, t. II : *Années 1523-1524*, éd. et annoté par Christine Martineau et Michel Veissière, avec le concours de Henry Heller, Genève, Droz, 1979, p. 89.

³⁷ *Ibid.* pp. 89-90.

³⁸ SALES (François de), *Œuvres complètes*, tome troisième, nouv. éd., collationnée et augm., Paris, Albanet et Martin, 1839, pp. 130-131.

Certes, ni l'évêque de Meaux, ni celui de Genève, ne sont à l'origine de la pelote en forme de cœur qui orne les armes des cordiers. Pour autant, les métaphores qu'ils emploient, conçues pour être aisément comprises, reflètent une culture commune puisant à la fois dans la mythologie antique, les références chrétiennes et les savoir-faire de leur temps, et qui identifient le cœur à un fuseau qui se dévide ou à une pelote qui se déroule comme passe la vie, dont le cœur est, du reste, un symbole générique. La corde fabriquée par les cordiers pourrait donc figurer symboliquement le fil de la vie, et la flèche qui vient le percer la mort qui met un terme à l'existence. Il reste à souhaiter que des documents iconographiques ou des textes issus de la culture professionnelle des cordiers, tels que des chants ou dictons, viennent préciser, confirmer ou nuancer le toron d'interprétations proposé ici.

À la recherche de « Nicola[s] Paclé »

Le patronyme Paclé ou Paquelet, qui a connu de nombreuses variantes orthographiques, est bien attesté dans la moitié est de la France (Bourgogne, Franche-Comté, sud de l'Alsace, Lyonnais, Savoie, ...). L'iconographie de la plaque nous permet désormais de cibler la zone géographique d'origine du commanditaire.

Comme nous l'avons vu, les pratiques emblématiques déployées sur cette plaque permettent de l'inscrire dans l'aire culturelle germanique au sens large, ce que confirme par ailleurs la graphie du chiffre 1 du millésime, dont l'enroulement autour du jambage est lui aussi spécifique... (fig. 14). Un tel enjolivement est ignoré de l'épigraphie franc-comtoise de l'époque moderne, sauf peut-être dans la zone de contact entre le comté de Bourgogne et le pays de Montbéliard. Le commanditaire portant un nom roman, il est assez raisonnable de penser que « Nicola Paclé » vivait dans cette petite région que l'on nomme Porte de Bourgogne ou d'Alsace, ou dans sa proximité immédiate, territoire correspondant alors au sud de la Haute-Alsace, au pays de Montbéliard, voire aux confins du comté de Bourgogne (à l'ouest) ou de l'évêché de Bâle (à l'est).



Fig. 14 - Détail de la plaque fig. 1.

De fait, le patronyme Paclé/Paclez/Paquelet/Paquelet est bien attesté dans le sud de l'Alsace, et notamment dans sa zone romane correspondant pour l'essentiel à l'actuel Territoire de Belfort. Le nom est également attesté dans l'ancien évêché de Bâle, avec Joseph Paclé, époux de Catherine Talon, vivant en 1698 à Courtemaîche, village situé à proximité de la frontière avec la Haute-Alsace et le pays de Montbéliard³⁹. Il existe en Franche-Comté proprement dite plusieurs Paclé ou

³⁹ Base généalogique *Expoactes* du Cercle généalogique de l'ancien évêché de Bâle, *CGAEB-Jura: Dépouillement d'actes de l'état civil et des registres paroissiaux* : <http://www.cgaeb-jura.ch/actes/index.php>.

Paquelet dans le dernier tiers du XVII^e siècle⁴⁰, dont un certain Nicolas Paquet, de profession inconnue, décédé à Vy-lès-Lure en 1709 à l'âge de cinquante ans⁴¹.

Grâce au travail d'indexation des registres paroissiaux mené par l'association historique et généalogique LISA dans le Territoire de Belfort, il a été possible de retrouver sans doute possible le commanditaire de la plaque de fourneau : il s'agit de Nicolas Paquet, artisan cordier à Belfort⁴². « Chordarius artifex » : c'est ainsi qu'il est désigné le 10 janvier 1686 dans l'acte de baptême de Jean-Nicolas, le premier fils qu'il a de son union avec Marguerite Dubail⁴³. Si la date de mariage du couple n'est pas connue⁴⁴, Marguerite avait déjà, en 1686, donné naissance à quatre filles : Marie Ursule, baptisée le 23 juillet 1679, suivie de Marie Françoise, le 3 juillet 1680, de Marie Marguerite, le 31 décembre 1681, et enfin de Jeanne Françoise, le 10 septembre 1684. Quant au jeune Jean-Nicolas, il aura deux frères cadets qui vivront peu, Adrien, baptisé le 26 mai 1688 et inhumé le 11 mars 1690, et Jean-Claude, baptisé le 21 février 1691 et inhumé le 3 octobre 1692. Devenu adulte, Jean-Nicolas, désigné comme marchand, épouse en 1712 Élisabeth Siné, couple dont naît un enfant prénommé à son tour Nicolas le 9 juillet 1713.

Décédée à l'âge de 70 ans environ, Marguerite Dubail, veuve Paquet, est inhumée à Belfort le 17 juillet 1714. Son époux, qui l'avait précédée, est probablement ce Nicolas Paquet, âgé de 65 ans environ, dont l'inhumation est consignée sur le registre paroissial de Belfort à la date du 8 mars 1711. Une messe devait être célébrée annuellement tous les 6 mars et 4 novembre aux frais de l'hôpital bourgeois de la ville à la mémoire de Nicolas Paquet et son épouse⁴⁵. Parfois désigné comme « civis » dans les registres paroissiaux, le cordier Nicolas Paquet faisait en effet partie du corps des bourgeois de Belfort.

Très peu d'informations nous sont parvenues sur l'emblématique professionnelle pratiquée à Belfort. En effet, si l'*Armorial général* de 1696 y fut bien appliqué, on n'y repère aucun enregistrement d'armoiries corporatives ou explicitement artisanales⁴⁶. Cette discrétion des sources est également due au fait que le système des corporations était très peu développé dans une ville qui, à la fin du XVII^e siècle, ne comptait que 1 200 habitants. Depuis le Moyen Âge, la corporation des marchands placée sous l'invocation de sainte Barbe regroupait l'ensemble des métiers du négoce

⁴⁰ LASSUS (François) dir., *La population de la Franche-Comté au lendemain de la guerre de Trente ans : recensements nominatifs de 1654, 1657, 1666, t. II : bailliages de Baume-les-Dames, Ornans, Pontarlier, Quingey et Salins*, rééd., Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2005, p. 250 (Quingey) et 282 (Salins). Jacques Pacquelet, originaire de Quétigny en Bourgogne, donne naissance à deux filles, Claudine et Anne, à Authoison en 1676 et 1678 ; un Jacques Paquet, dans le village voisin de Quenoche, est le père de Claude, en 1673 ; d'autres Paquet sont présents dans la région de Vanne et Confracourt dans les années 1690, etc.

⁴¹ Base généalogique *Expoactes* de la SALSALSA : <http://www.haute-saone-salsa.fr/actes/index.php>. Les registres paroissiaux n'indiquent pas sa profession. Il est originaire d'Authoison, ce qui le rattache aux Paquet, de Quétigny en Bourgogne.

⁴² Archives municipales de Belfort, GG 09-36, registre indexé et mis en ligne sur le site de l'association LISA (LECTURE ET INFORMATION DES SOURCES ARCHIVISTIQUES), *LISA90*, <http://www.lisa90.org/lisa1/pages1/accueil.html>. Merci à l'association LISA, et notamment à Jean-Dominique Pellegrini, pour l'aide apportée, ainsi qu'à Luce Tissot, qui nous a permis de mettre la main sur le « bon » Nicolas Paquet.

⁴³ Également écrit Du Baillet et Dubal.

⁴⁴ Il est possible que le couple se soit marié dans un village proche, peut-être à Chèvremont, où les Paquet et Dubail sont bien représentés au XVII^e siècle.

⁴⁵ « État des messes de fondations qui doivent être célébrées aux frais de l'hôpital bourgeois de la ville de Belfort, depuis 1716 jusqu'en 1783 inclusivement », reproduit dans HUMBRECHT (Louis), *L'hôpital des Poules et l'hôpital Sainte-Barbe : Belfort, 1349-1895*, Belfort, Alphonse Pélot, 1895, pp. 76 et 78.

⁴⁶ HOZIER (Charles d'), *Armorial de la généralité d'Alsace. Recueil officiel dressé par les ordres de Louis XIV*, édité par Anatole Barthélemy, Paris, Colmar et Strasbourg, A. Aubry, Eug. Barth et E. Piton, 1861.

et de l'artisanat. Elle avait en charge l'hôpital bourgeois de la ville, ce qui constituait une lourde charge et explique peut-être qu'elle soit restée quasi-unique. En 1681, les boulangers, suivis en 1697 par les menuisiers, parvinrent à faire enregistrer des statuts corporatifs distincts auprès du conseil souverain d'Alsace, mais la municipalité veilla à ce que la confrérie Sainte-Barbe leur demeurât supérieure⁴⁷.

La première fille connue de Nicolas Paquet ayant été baptisée le 23 juillet 1679, il ne serait pas étonnant que la date de 1677 portée sur la plaque de fourneau ait correspondu au mariage du cordier avec Marguerite Dubail. Il existait alors à Belfort plusieurs établissements métallurgiques à même d'équiper le ménage : selon Lazare de la Salle, on voyait en 1674 une « belle forge de fer » hors les murs, sur les rives de la Savoureuse ; en outre, « au pied de la hauteur sur laquelle est bâti le château, il y a plusieurs moulins pour battre et préparer la mine de fer, et des fourneaux, où l'on la fond ensuite »⁴⁸. Ce même témoin note que « la bourgeoisie [de Belfort] suit les coutumes d'Allemagne soit pour la cuisine, les poêles, la monoye ; mais pour le langage, c'est un patois qui n'est ni français, ni allemand, qui tient pourtant de tous les deux, et que tous deux n'entendent point. Ils appellent ce jargon-là le Romain »⁴⁹. La plaque de fourneau de Nicolas Paquet confirme que l'influence germanique portait non seulement sur le mode de chauffage, mais également sur l'émblématique artisanale susceptible d'y figurer.

Nicolas Paquet doit à la fonte d'avoir été sauvé de l'oubli, proclamant avec fierté, depuis plus de trois siècles, l'amour de son métier. Désormais identifiée et replacée dans son contexte géographique et socioprofessionnel, sa plaque de fourneau constitue un précieux témoignage des pratiques emblématiques artisanale dans une zone de transition culturelle entre romanité et germanité. Il serait intéressant de poursuivre l'enquête dans plusieurs directions : sur le plan symbolique, la raison d'être du cœur percé n'a pas livré tous ses secrets, et attend les sources qui en expliqueront la présence de manière ferme ; d'autre part, la recherche d'autres plaques aux dimensions et graphisme similaires permettrait de mieux connaître la production de la fonderie ayant fourni Nicolas Paquet, et peut-être de découvrir ainsi d'autres plaques artisanales issues du même établissement.



⁴⁷ JOACHIM (Jules), « Deux statuts de corporations belfortaines à la fin du XVII^e siècle », *Bulletin de la Société belfortaine d'émulation* n° 42, 1927-1928, pp. 120-129. Merci à Yves Pagnot, conservateur des Archives municipales de Belfort, pour ses précisions sur les corporations belfortaines.

⁴⁸ LA SALLE DE L'HERMINE (Lazare de), *Mémoires de deux voyages et séjours en Alsace, 1674-76 et 1681, avec un itinéraire descriptif de Paris à Basle et les vues d'Altkirch et de Belfort*, Mulhouse, Veuve Bader, 1886, p. 215.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 216.